

La famille Vannier, une bourgeoisie rurale à Arlay au XIX^e siècle

Olivier Borgeaud

L'étude de la famille Vannier¹, à partir des archives publiques et de nombreuses sources privées, permet de présenter une bourgeoisie rurale discrète, mais rayonnante à Arlay (fig. 1), au XIX^e siècle, sur quatre générations (fig. 10).

A l'aube du XIX^e siècle, le mariage, à Arlay en 1798, d'Antoine Vincent Vannier (1771-1805) avec Catherine Petitjean de Merlu (1779-1841) témoigne d'une nouvelle étape sociale.

Parentèle maternelle

Le père de la mariée, Etienne Petitjean de Merlu, est le fils de Pierre Joseph Petitjean de Merlu, conseiller et procureur du roi à Lons-le-Saunier, marié à une demoiselle Sornet de Vesoul. La mère se dénomme Françoise Pagod. La famille Pagod est installée à Arlay depuis que François Pagod est y est institué curé en 1674, y achète une imposante maison dans la rue basse du Bourg d'Arlay (fig. 2), et y fait venir son frère notaire d'Augea². Deux générations plus tard, François Louis Pagod, « conseiller et procureur du Roy », lieutenant assesseur criminel au bailliage de Dole épouse en 1748, à Saint-Amour, Gabrielle Vuilleminot de Nanc, fille du Seigneur de Nanc et de Civria. Leurs trois filles tissent de nouvelles alliances avec la noblesse jurassienne, de robe, d'épée, et d'apparence.

La première, Fortunée Pagod épouse en 1776 Emmanuel Boisson, un ancien militaire, cousin et héritier de Joseph Boisson de Ronchaud (1727-1793), issu d'une vieille famille d'Arlay.

La deuxième, Antoinette Pagod épouse en 1777 à Salins François Furet, écuyer, avocat au parlement de Salins. Le choix des témoins et la signature du contrat de mariage³ prouvent les relations sociales très développées des deux familles, bien au-delà de Salins ou d'Arlay, et offrent l'échantillon d'un groupe social homogène, où se retrouvent les patronymes bourgeois (Pomier, Outhenin, Ganivot, Bonzon...) et nobles authentiques ou d'apparence (Champereux, Branges de Bourcia, Montrichard, Lampinet, Paponet de Prépavin, Boisseaux de Châlon, Lepin, Bonmarchand, Perrey, Drouhin de Chassagne, des Alleux).

La troisième, Françoise Pagod épouse Etienne Petitjean de Merlu en 1778, dont cette étude détaillera la descendance. Le couple Petitjean de Merlu vit à Lons-le-Saunier mais les attaches maternelles Pagod à Arlay ne sont pas oubliées ; leur fille aînée Catherine Petitjean de Merlu y rencontre Antoine Vincent Vannier et l'épouse en 1798.

Parentèle paternelle

Les Vannier sont, au XVIII^e siècle, aux limites de la bourgeoisie et de la paysannerie : le travail principal, directement ou indirectement, et pour toute la famille réunie sous le même toit, garçons et filles, physiquement, c'est celui de la terre, de la vigne, du bétail qu'ils possèdent ou qu'ils exploitent. Le père du marié, Antoine Vannier (1723-1805), la génération 1, est d'abord et jusqu'à

¹ dans le cadre d'un mémoire de master 2 de l'Université de Lyon 2, dirigé par Jean-Luc Mayaud et Claude-Isabelle Brelot, soutenu en 2017, puis d'une thèse pour le doctorat en histoire dirigée par Jean-Luc Mayaud, en cours.

² Bonaventure ABRY d'ARCIER, « Histoire du Bourg d'Arlay », *Travaux de la Société d'Emulation du Jura (désormais SEJ)*, Lons-le-Saunier, Declume, 1881, p. 338.

³ Archives Départementales du Jura (désormais ADJ), 4E 9187, acte reçu Juliard, notaire à Salins, 21 janvier 1777.

la fin de sa vie, un cultivateur. Ce patriarche laissera à sa descendance toutes les clefs d'appartenance à une bourgeoisie rurale.

Contrairement aux Petitjean de Merlu/Pagod, les Vannier n'ont jamais quitté les limites de leur canton. L'endogamie matrimoniale est totale, dans un rayon de dix kilomètres autour d'Arlay.

La branche paternelle arrive de Domblans à Arlay en 1684, et Jean Vannier (1645-1711), le grand-père du patriarche, achète la maison de famille Vannier en 1686 dans le quartier des Levées d'Arlay (fig. 3). Alors que la maison Pagod coûte, en 1690, 2 000 livres, la maison Vannier est évaluée à 1 370 livres en 1686. Maisons couvertes « à tuiles⁴ » toutes les deux, l'une est réellement bourgeoise avec son montant de porte sculpté, l'autre est la maison typique à trois rains⁵ du vigneron jurassien exploitant. La présence de deux prêtres, le père Raffin et le père Vannier, à Nance, oncle et frère d'Antoine Vannier, indique la progressive ascension sociale de la famille tout au long du XVIII^e siècle. Les successions de ces deux curés à la veille de la Révolution sera déterminante pour le patriarche, lequel acquiert, avec ses fils, plusieurs domaines à Arlay, celui des Duc de Rabeur en 1787⁶, puis les terres des religieux Minimes⁷ vendues comme biens nationaux, et enfin plusieurs parcelles de l'émigré de Roussel⁸ dont il était un des fermiers.

A son décès en 1805, le patriarche possèdera près de 40 hectares, dont huit hectares de vignes. A une époque où le seuil de la petite propriété ne dépasse pas les trois hectares, Antoine Vannier, fait partie de la caste des 1% de propriétaires de plus de trente hectares⁹. Il cumule depuis longtemps les activités et les sources de revenus : il est cultivateur mais aussi greffier de justice, prête à crédit ses liquidités auprès de nombreux créanciers, s'est constitué un véritable réseau de clients à une vingtaine de kilomètres à la ronde, participe avec son fils aîné à quelques fonctions politiques locales.

Des sept enfants qui atteignent un âge adulte, issus de son mariage en 1747 à Arlay avec Marie Françoise Guerrin (1728-1808), un seul se mariera : Antoine Vincent, génération 2, épouse Catherine Petitjean de Merlu le 20 brumaire an VII à Arlay.

La symbolique de l'emplacement géographique des deux maisons Pagod et Vannier illustre ces deux mondes qui se rencontrent lors de ces noces, une bourgeoisie citadine cultivée et ancienne, et une bourgeoisie agraire riche et nouvelle. Détruite dans les années 1960 pour élargir la route très fréquentée qui traverse le vieux Arlay, la maison Pagod ferme à l'ouest le Bourg d'Arlay, un ensemble de maisons nobles et bourgeoises concentrées sous le château et clôturé par un portail jusqu'en 1788¹⁰. Au-delà du Bourg, dans les faubourgs, un Arlay plébéien et agricole se prolonge. Il n'y a pas trois cents mètres entre le Bourg et les Levées, mais le ressenti en fait deux univers séparés. La toute première maison du faubourg des Levées, plus haute que les autres, à deux étages, est celle du marié.

⁴ Archives privées : grosse de l'acte d'achat de maison en 1686 par Jean Vannier, à Etienne Boisson.

⁵ Rain ou rang : travée d'une maison.

⁶ ADJ, 4E 43/87, acte reçu Jacquier, notaire à Arlay, le 3 novembre 1787.

⁷ ADJ, 4E 43/124, acte reçu Jacquier, notaire à Arlay, 24 février 1792.

⁸ ADJ, 4E 43/133, acte reçu Jacquier, notaire à Arlay, 28 frimaire an IX, 30 décembre 1800.

⁹ Jean-Luc MAYAUD, *La petite exploitation rurale triomphante, France, XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 34 et 35 : au milieu du XIX^e siècle, dans le Doubs, 73% des cotes foncières sont inférieures à trois hectares, 26% comprises entre trois et trente hectares.

¹⁰ ADJ, 5E 201/7, registre des délibérations du conseil municipal, Arlay, 4 mai 1788.

Le mariage est la fusion de deux groupes sociaux, complémentaires. Il ne durera que sept ans. Antoine Vincent Vannier meurt six mois après son père, en 1805. Catherine Vannier, née Petitjean de Merlu, se retrouve veuve à vingt-six ans, avec quatre enfants en bas âge (fig. 4). Le patrimoine foncier du patriarche, divisé seulement en trois en ce tout début du XIX^e siècle - entre la veuve Catherine Vannier et ses deux belles-sœurs Vannier célibataires - va permettre un élan dans l'ascension sociale et surtout culturelle de cette famille.

Profession, propriété, alliance : le trio gagnant de la bourgeoisie rurale

Les deux fils Vannier, génération 3, Antoine et Amédée Vannier, sont envoyés dès l'âge de huit ans en pension au collège de Poligny. Les deux garçons y sont excellents élèves, et y fréquentent les fils des notables des environs, de négociants à maître de Forges, un vrai carnet d'adresses sur trois départements qu'Antoine Vannier, plus encore qu'Amédée, utilisera certainement.

L'instruction est bien le socle de l'ascension sociale des garçons Vannier.

L'aîné, Antoine Vannier (1799-1869), petit-fils du patriarche, devient avocat, et sa carrière débute réellement en 1827, lorsqu'il remplace Jean-Baptiste Maraux comme administrateur des biens du prince d'Arenberg à Arlay. Il possède une double culture, agricole par son grand-père et ses tantes paternelles, avec un vernis culturel et une aisance sociale qui lui vient de sa mère. Il est instruit, parle français et pas seulement patois, mais sait aussi troquer ses habits de ville pour une blouse. Ses appointements¹¹ commencent à 800 francs par an, un premier salaire très convenable à trente ans et le prince d'Arenberg lui confie rapidement l'administration de ses biens pour toute la Franche-Comté.

Il épouse en 1829 à Besançon Adèle Clerc (1807-1871), fille d'un magistrat de Baume-les-Dames et sœur de l'avocat arboisien, puis bisontin, César Clerc de Landresse, appelé par le prince d'Arenberg pour défendre son procès de la Haute-Joux¹².

Antoine Vannier et Adèle, née Clerc, ont deux enfants qui survivent à l'âge adulte : Henry (1836-1892) et Amélie (1838-après 1900), la génération 4. Le modèle « parents/deux enfants » est un classique de la bourgeoisie soucieuse au XIX^e siècle de maintenir son patrimoine à chaque génération. Les biens sont certes divisés par deux lors des successions, mais reconstitués lors des mariages avec des familles conçues sur le même modèle de deux enfants également ($1/2 + 1/2 = 1$).

Le fils d'Antoine Vannier, Henry Vannier, suit les traces paternelles, part faire ses études de droit à Paris en 1855, et devient avocat. Le prince Pierre d'Arenberg l'embauche pour seconder son père régisseur. Invité à visiter d'autres possessions internationales du prince – et sans doute apprendre de nouvelles méthodes agraires – Henry Vannier entame en 1868 un immense voyage en Europe de l'Est, de la Hongrie jusqu'à la Vénétie. Il succède à son père, comme régisseur, au décès d'Antoine Vannier en 1869, mais meurt jeune, à 56 ans, sans épouse ni descendant.

La confiance du prince d'Arenberg envers les Vannier s'étend au gendre d'Antoine Vannier : Amélie Vannier, génération 4, épouse en 1863, à Arlay, Gabriel Depierres, employé à la préfecture de la Haute-Saône à Vesoul, originaire de Luxeuil. Les Depierres (ou Despierres, ou Depierre) appartiennent eux aussi à une famille de juristes, avocats ou juges de paix à Port-sur-

¹¹ ADJ, copie Caisse VI/B/3 château d'Arlay.

¹² Claude Isabelle BRELOT, « le Procès de la Haute-Joux », *Travaux de la SEJ*, 1977-1978, p. 181 à 225.

Saône. Dès 1865, Pierre d'Arenberg propose à Gabriel Depierres de devenir son régisseur pour ses terres de Menetou-Salon et ses domaines du Berry.

Les Vannier et affiliés Clerc et Depierres auront travaillé un total de soixante-cinq ans au service des Arenberg, frottant leur milieu social à l'une des plus hautes aristocraties européennes. Dans la pyramide des hiérarchies sociales qui encadrent le monde rural, les Vannier bénéficient d'un triple statut particulier comme propriétaires, formés à des professions libérales, et en contact avec une élite puissante. Ils forment un exemple de famille à la dynamique sereine et constructive, à la croisée de la noblesse et de la bourgeoisie rurale. Le bourgeois rural est un intermédiaire. Par sa culture multiforme, paysanne, bourgeoise et noble, il est l'homme de plusieurs mondes, depuis le haut de la pyramide jusqu'à la base.

Après Antoine, à la génération 3, la deuxième de la fratrie Vannier/Petitjean de Merlu est une fille, Zélie Vannier (1801-1868). Très jeune, elle quitte la maison maternelle Pagod, au Bourg, et va habiter avec ses deux tantes Josette et Claudinette Vannier. Toutes trois célibataires, elles sont un exemple parfait d'une bourgeoisie campagnarde liée à l'économie de la terre. Les demoiselles Vannier possèdent, à elles trois, plus de vingt-six hectares, dont cinq hectares de vigne. Elles louent chacune de leurs parcelles éparpillées, morcelées à chaque succession, leur seul revenu. Les propriétaires, solidaires et maillons eux-mêmes de cette économie agricole, acceptent les retards de paiements, en argent ou en nature, comme lors des mauvaises récoltes entre 1838 et 1840 ou les années désastreuses de 1846-1847.

Comme dans tout le vignoble jurassien, les demoiselles Vannier attendent de leurs vignerons métayers non seulement un loyer, mais aussi le partage « à mi-fruits » des raisins, la moitié de la récolte. Elles feront elles-mêmes, aidées, leur vin majoritairement rouge, dans leur grande cave, et même distilleront leur propre eau-de-vie, qu'elles vendront aux cabaretiers à Arlay¹³ ou aux marchands de vin des environs. Le travail du chanvre se fait à la maison, au rouet. Il produira le fil qui sera tissé en draps ou chemises, rêche, épais, de couleur beige écru. La chènevière est plantée autour de la maison, jalousement surveillée des vols et des ravages des oiseaux. Sa culture perdure tout au long du XIX^e siècle puisque, dans son testament du 2 décembre 1863¹⁴, Zélie Vannier la cite encore parmi les biens précieux qu'elle lègue à son frère Amédée.

Les trois demoiselles Vannier travaillent à temps plein à la culture, gèrent et veillent sur leurs récoltes et leur cheptel, vont-elles-mêmes acheter et vendre aux foires des environs. Si Zélie s'achète des crinolines chez Boyer à Lons-le-Saunier¹⁵ et dirige un ou deux domestiques à la maison, elle reste une paysanne propriétaire, vise l'auto-production et consommation, et chausse plus souvent ses sabots que ses souliers. Elle vit d'ailleurs aux Levées comme le faisaient ses tantes et son grand-père, les mêmes meubles se retrouvent d'un inventaire à l'autre, de 1805¹⁶ à 1868¹⁷. Le mode de vie bourgeois ne pénètre que lentement dans leur univers rural.

Le rôle des demoiselles Vannier, et en général des tantes ou des oncles célibataires, est primordial dans les familles bourgeoises qui ont du patrimoine. Sans attendre leur décès, les jeunes mariés revendiquent dans leur contrat de mariage les espoirs qu'ils ont d'en hériter. Sans ces

¹³ Archives privées : cahier de comptes.

¹⁴ ADJ, 4E 43/194, acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, 2 décembre 1863.

¹⁵ Archives privées : comptes de Zélie Vannier au magasin de nouveautés Boyer à Lons-le-Saunier 1845-1850.

¹⁶ Archives privées : inventaire 10 fructidor an XIII, 28 août au 3 septembre 1805, Maître Jacquier, Arlay.

¹⁷ ADJ, 4E 43/198, acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, inventaire du 13 juin 1868.

« espérances », terme consacré, point de mariage, la dot n'est pas assez fournie, ou le marié n'offre pas assez de garanties. Sans l'once d'une gêne, les familles donnent les chiffres des fortunes à espérer. Elles permettent à la bourgeoisie génitrice de se maintenir, ou de progresser socialement. Souvent absents des généalogies qui se consacrent aux lignées et aux branches fructifères, les célibataires sont pourtant parfois une des clefs de la réussite sociale des familles bourgeoises : Les études des garçons Vannier n'ont été envisagées qu'en mettant les tantes célibataires à contribution.

La troisième fille du couple Vannier-Petitjean de Merlu, Adine Vannier (1803-1858) (fig. 5), épouse en 1833, Adolphe Colin (1800-1867), originaire d'une famille de marchands drapiers très établie à Pontarlier, alliée aux Demesmay. Ils partent ouvrir à Montpellier un négoce d'absinthe, et vivent une bourgeoisie plus citadine, éloignée de la terre.

Le quatrième de la fratrie, Amédée Vannier (1805-1881) (fig. 6), sera médecin, diplômé à Paris en 1830, au service du prince d'Arenberg lors de rares villégiatures à Arlay. La clientèle rurale paye peu. Son héritage foncier lui apporte quelques ressources extra-professionnelles, augmentées à son mariage en 1845 par la dot de sa femme. Profession, propriété, alliance : le trio gagnant de la bourgeoisie rurale.

Adèle Petitjean de la Noüe, son épouse, vient d'un milieu aisé de Cuisery, entre rentiers de la terre et petite noblesse de robe locale. Son père, son oncle se piquent d'agronomie et participent à l'implantation du vers à soie en Saône-et-Loire.

Dernier tiers du XIX^e siècle : un nouveau mode de vie

La pluri-domesticité est un apanage bourgeois et un marqueur social. Les Vannier salarient – fort peu, une centaine de francs par an, nourris, logés, avec quatre paires de sabots fournis chaque année – deux à trois domestiques selon l'âge des enfants. Le formalisme en famille et le respect des usages sont de rigueur, la maîtrise du langage est un atout et une obligation, illustrés par une correspondance quotidienne. La musique pénètre dans la maison Pagod dès 1830 avec l'achat d'un piano-forte parisien, joué aussi bien par les hommes que par les femmes (fig. 7). Les Vannier s'entourent de livres, principalement à thème religieux au début du XIX^e siècle, puis peu à peu apparaissent quelques romans, les dames s'abonnent dans la deuxième partie du XIX^e siècle aux journaux féminins. Tous se passionnent de poésie en recopiant des vers. Le couple Amédée et Adèle Vannier voyage à Nice l'hiver, à Aix en Savoie l'été 1850.

Aisé mais sans grande fortune avant 1880, n'exerçant aucune fonction dans la vie politique locale, modeste praticien de campagne, le Dr Amédée Vannier laisse peu de traces dans les sources publiques classiques et n'offre aucune visibilité à l'historien, à moins d'avoir accès à des sources privées. Il est pourtant, par ses origines, son instruction, sa profession, son mariage, l'éducation de ses filles, sa notoriété locale, l'influence de sa famille, ses possessions terriennes et ses loisirs, l'archétype du bourgeois rural.

Jusqu'à la construction d'une vraie route dans les années 1840, Arlay est relativement isolé. La génération 1, celle du patriarche, voyage autour d'Arlay, à pied ou à cheval, dans un rayon de 30 km. Il s'est marié au village. La génération 2 va jusqu'à Besançon et Lyon. La génération 3 étudie à Paris, connaît le Berry, Montpellier ou Avignon, et se marie à 60 et 110 kilomètres d'Arlay. La quatrième génération, neuf cousins, prend mari ou femme, entre 1863 et 1886, à Paris, Lyon,

Clermont-Ferrand, Luxeuil, et voyage en Europe et au Moyen-Orient grâce à l'avènement spectaculaire des chemins de fer à partir des années 1850.

Chez les Vannier, l'atavisme de la propriété de la terre se transforme à la même époque, la génération 4 connaît de nouvelles valeurs, tente de nouveaux investissements en actions ou obligations, souvent de chemin de fer, et en rentes d'État. Dès 1858, les enfants Colin, puis les Depierres en 1870, vendent la dizaine d'hectares héritée de leurs mère et tante. Ce détachement de la terre n'a pas été un mauvais calcul car les biens ruraux perdent de la rentabilité¹⁸. La crise du phylloxéra des années 1870-1880 qui anéantit le vignoble est un coup dur pour les revenus de la terre.

Le mode de vie de la génération 4 profite des acquis de la génération 3, et évolue. Théodore Colin, à Pontalier, dans les années 1880, se dit rentier avec un revenu de 6000 francs par an. Henry Vannier s'est fait donner par le Prince une grande maison de fonction en contrebas du château d'Arlay, dix pièces dont un billard, meublée¹⁹ pour un *gentleman farmer* amateur de chasse, avec armes, tableaux, trophées et confort moderne : linoléum, baignoire, services de tables, vêtements de chasse et de cérémonie, objets divers siglés HV (HV = Henri Vannier). Amédée Vannier quitte la maison Pagod du Bourg, qui sera vendue en 1882, et s'installe aux Levées en 1869, après avoir marié sa première fille Marie (1847-1936) (fig. 8) à Jean-Baptiste Laferrère, ingénieur centralien - le jeune couple s'installe à Lyon.

Il y investit 1600 francs en 1880 et crée un couloir, ignoré jusqu'alors, au profit de trois pièces en enfilade, une nouveauté imposée par les normes de l'intimité bourgeoise. Ces travaux sont une goutte d'eau en regard de sa nouvelle position financière : son épouse, Adèle née Petitjean de La Noüe, vient d'hériter d'une sœur aînée, Célinie. Denis Prieur, marié à Célinie Petitjean de La Noüe, a réalisé en quarante ans une fortune colossale dans une maison de draperies à Elbeuf où il a créé sa propre banque. Le couple Prieur vivait sans enfants à Paris 144 bd St Germain, avec maison de campagne à Châtillon, chevaux, et trois voitures dans l'écurie de la cour, argenterie. Lorsque Célinie Prieur, née Petitjean de La Noüe, décède le 31 mars 1880, elle laisse douze millions de francs, dont un cinquième reviendra à sa sœur d'Arlay.

Le Dr Amédée Vannier meurt un an plus tard, en 1881. Sa fortune de bourgeois rural, confortable, ne dépassait pas 55 000 francs²⁰. Sa femme possède, elle, deux millions de francs, et la maison des Levées d'Arlay devient pour de longues années « la maison de la millionnaire ». Adèle Vannier fait aussitôt don à l'église d'Arlay d'un grand autel en marbre²¹, achète à Lyon deux immeubles de rapport, mais ne modifie pas son style de vie à Arlay. Elle multiplie par trente, par rapport à sa première fille, la dot de la seconde, Alice Vannier (1865-1953) (fig. 9), et la marie en 1886 à Gaston de Montgolfier, ingénieur des arts et métiers, parisien qui mène grand train, à l'affût de toutes les innovations de la fin du siècle.

Adèle Vannier vivra seule à Arlay, servie par cinq domestiques mais de plus en plus isolée : Ses filles et ses petits-enfants, dont elle finance les dépenses parisiennes ou lyonnaises, viennent peu la voir, partagés entre d'autres villégiatures familiales sur la Côte d'Azur et dans les villes d'eaux, et

¹⁸ Sous la direction d'Adeline DAUMARD, *Les fortunes françaises au XIX^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p. 22.

¹⁹ ADJ, 4E 12976, acte reçu Clavelin, notaire à Arlay, 10 février 1892.

²⁰ ADJ, Qp 1168, enregistrement Bletterans, 5 avril 1882.

²¹ Eglise d'Arlay, côté droit de l'autel : « Hoc altare Adelais Petitjean Amadoei Vannier uxor pie donavit. Anno Domini MDCCCLXXXI ».

l'achat d'une propriété dans le Beaujolais par les Montgolfier. Les deux épouses nées Vannier ne se reconnaissent plus dans contexte campagnard et proche de la terre de leur enfance, oublient volontiers leurs origines pour mieux intégrer leur nouvelle classe sociale de bourgeoisie urbaine. D'ailleurs, ce sont toutes les campagnes qui se vident vers les grandes villes à la recherche de nouvelles vies. L'héritage de 1880 n'a été que l'accélérateur d'un processus amorcé par les Colin, les Depierres, les Laferrère à Lyon. Fin XIX^e, la famille Vannier n'a plus qu'une seule représentante de cette famille de la bourgeoisie rurale du Jura, Adèle, veuve Vannier, qui meurt en 1919. La maison des Levées devient une maison de campagne pour les générations futures qui vivent en ville.

Fig. 1 Carte postale d'Arlay, ca 1900, collection particulière



Fig. 2 La maison Pagod au bourg d'Arlay, détruite dans les années 1960. Lavis, collection particulière

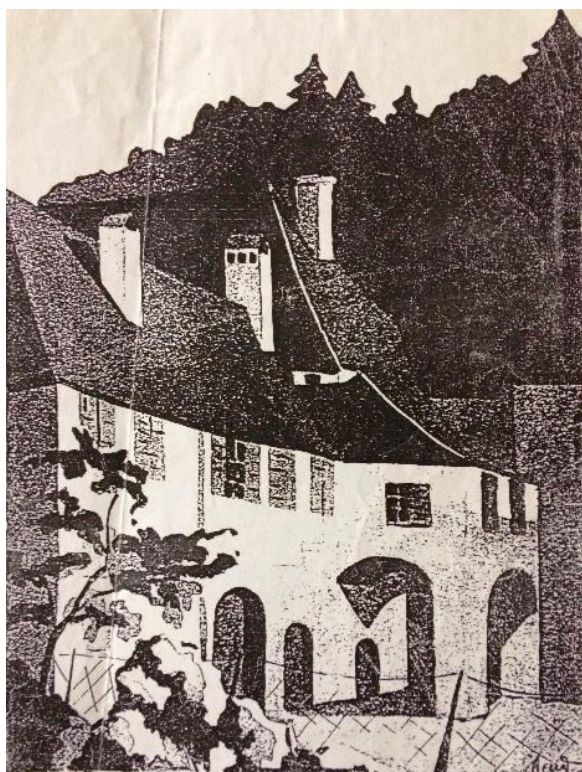


Fig. 3 La maison Vannier aux Levées d'Arlay. *Photographie ca 1880, collection particulière*



Fig. 4, miniature de Catherine Xavière Vannier, née Petitjean de Merlu, *ca 1805, collection particulière*



Fig. 5, portrait au crayon d'Adine Vannier, à l'époque de son mariage en 1833 avec Adolphe Colin, coiffée à la mode de la girafe, collection particulière



Fig. 6 Le docteur Amédée Vannier, daté 1830, collection particulière



Fig. 7 Partition de piano. *Partie de campagne de la bourgeoisie rurale dans un Arlay stylisé, détail, « Imp. Guillet, Mousselot succ., rue Croix des Petits Champs, 27 », ca 1850, collection particulière*



Fig. 8 Marie Laferrère, née Vannier *Photographie A. Lumière à Lyon, ca 1880, collection particulière*



Fig. 9 Alice Vannier, future madame de Montgolfier
Photographie A. Lumière à Lyon, ca 1880, collection particulière



Fig. 10 Arbre généalogique de la famille Vannier au XIX^e siècle

Arbre généalogique simplifié de la famille Vannier à Arlay au XIX^e siècle

